

CONFÉRENCE SUR L'AVENIR DE L'EUROPE

CONTRIBUTION DU PARLEMENT DE WALLONIE

1. Chronologie

Le Bureau du Parlement de Wallonie, en ses réunions des 3 juin, 1er et 15 juillet 2021, a décidé d'organiser un événement décentralisé dans le cadre de la Conférence sur l'avenir de l'Europe sous la forme d'un hackathon.

L'événement s'est déroulé au Parlement de Wallonie sur 24h, du samedi 20 novembre 2021 à 10h au dimanche 21 à 10h et a rassemblé 26 Wallons âgés entre 22 et 36 ans. Ceux-ci ont été sélectionnés, d'une part, par le biais d'un appel à participation ouvert à l'ensemble des citoyens résidant en Wallonie et, d'autre part, grâce à l'intervention d'organismes spécialisés.

Répartis en six équipes portant chacune un nom de couleur, les participants ont été invités à imaginer un projet opérationnel et innovant relatif à l'une des deux thématiques sélectionnées :

- l'impact des modes de vie sains et du changement climatique sur la qualité de la vie en Europe ;
- les barrières à l'emploi des jeunes en Europe.

Des personnes ressources et des chercheurs ont accompagné les travaux, notamment à l'occasion des moments suivants :

- un atelier a présenté les éléments attendus de la part des équipes ;
- pour chaque thématique, un atelier introductif a permis aux participants de s'immerger dans le sujet grâce à la participation de personnes ressources ;
- un atelier permettra d'éclairer et d'orienter les candidats dans la défense orale de leurs projets (une boîte à outils sera notamment présentée dans le but d'encourager les équipes à développer des présentations dynamiques).

Une documentation spécifique a été mise à la disposition des équipes.

Un jury a eu pour mission de désigner, pour chaque thématique, le meilleur projet. Il était composé de :

- Mme Sabine Laruelle, membre de la Commission chargée de questions européennes du Parlement de Wallonie ;
- M. Rodolphe Doité, Responsable des affaires européennes à « Sport et Citoyenneté », think tank européen dont l'objet social est l'analyse des politiques sportives et l'étude de l'impact sociétal du sport ;
- Mme Françoise Kemajou, coordinatrice de « Pour la Solidarité », think tank européen indépendant engagé en faveur d'une Europe solidaire et durable ;
- M. Arnaud le Grelle, directeur Wallonie-Bruxelles de Federgon, fédération belge des opérateurs privés du marché du travail et des prestataires de services RH ;
- Mme Régine Zandona, cheffe de clinique au Service des urgences du CHU de Liège, Wallonne de l'année 2020.

Les projets suivants ont été retenus :

- le projet « Think Mobility » (« Penser la mobilité »), imaginé par Aurèle de Thibault, Ahmed El Fadhel, Elisabeth Hosszu et Marine Ledoux. Celui-ci propose la création d'une application mobile reposant sur les technologies de la géolocalisation et des codes QR pour encourager l'utilisation de modes de transport peu polluants par les citoyens et leur fournir des conseils en vue de réduire leur empreinte carbone ;
- le projet « Construis ton futur ! », imaginé par Charlotte Debray, Thomas Desai, Gil Josse et Cécile Molle. Celui-ci propose des actions concrètes visant à mieux informer les jeunes sur la diversité des compétences qu'ils peuvent développer et à sortir de l'ombre une grande variété d'emplois qui ont tendance à être sous-valorisés.

Les réunions d'ouverture et de présentation des projets ainsi que l'annonce des résultats ont été retransmises en direct sur la chaîne YouTube du Parlement de Wallonie, ParlWal TV.

Les membres des deux équipes gagnantes ont été invités à présenter leurs conclusions à l'occasion d'une réunion de la Commission chargée de questions européennes du Parlement de Wallonie.

2. Compte rendu de la réunion de clôture

2.1. Introduction

Mme Pascale Van Doren, Directrice générale adjointe de l'Institut Destrée. – Bonjour à toutes et à tous. Nous sommes dans la dernière étape de ce hackathon dédié à l'emploi des jeunes et à la problématique de la santé, du climat et des comportements humains en la matière. J'imagine que vous êtes en forme et motivés pour présenter vos projets au jury qui est ici devant vous.

Pour les membres du jury, je vais prendre deux minutes pour rappeler ce qu'il s'est passé depuis hier matin. On en est à 22 heures de travail. Les candidats sont arrivés ici, ont eu l'occasion de se présenter et d'expliquer leurs motivations. Ils ont pris le temps de se rencontrer au sein des équipes, qui se sont constituées sur place. En début d'après-midi, ils ont entendu une série d'experts dans les deux thèmes retenus par le hackathon, pour s'alimenter davantage par rapport aux thèmes. Ils ont pu avoir accès à une série de documentations que les organisations partenaires de cet événement nous ont envoyées.

À partir de 14 heures 30, vers 15 heures, le travail des équipes a commencé. Un premier rendu de leur travail, qui a été guidé par un processus que l'on a suggéré sur base du cycle de vie d'un projet, a été réalisé vers 18 heures. Celui-ci a pris plus ou moins 1 heure. Chaque équipe a pu présenter là où elle était arrivée. Les membres ont pu commenter leurs avis sur les présentations des uns et des autres. Cela a été riche en commentaires. Ils se sont ensuite restaurés.

Il y a eu une présentation de Katia Dethilloy, qui a montré comment « pitcher » un projet : quelles sont les astuces, quelles sont les façons de faire et des références ont été évoquées. Le travail des équipes a repris vers 21 heures, 21 heures 30. Un deuxième rendu intermédiaire de l'avancée des projets a eu lieu entre minuit et 2 heures du matin. Le travail des équipes a repris à ce moment, pour terminer à 6 heures, avec un document, qui va être distribué aux membres du jury, et la préparation de votre présentation que l'on va entendre ici.

C'est un marathon. Je vous ai déjà présenté les membres du jury, mais je me permets de le refaire rapidement. La présidente du jury, Mme Sabine Laruelle, est membre de la Commission chargée de questions européennes. Elle est également ancienne présidente du Sénat. Pour rappel, on vous avait dit hier que les deux équipes gagnantes auraient l'occasion de présenter leur projet à l'occasion d'une rencontre de la Commission chargée de questions européennes du Parlement de Wallonie. Cela vous permet de situer le rôle que Mme Sabine Laruelle peut jouer dans ce contexte.

Il y a quatre autres membres du jury, comme cela apparaît derrière moi sur la diapositive. Ceux-ci sont :

- M. Rodolphe Doité, Responsable des affaires européennes à « Sport et Citoyenneté », un think tank européen dont l'objet social est l'analyse des politiques sportives et l'étude de l'impact sociétal du sport ;
- Mme Françoise Kemajou, Coordinatrice de « Pour la solidarité », think tank européen indépendant engagé en faveur d'une Europe solidaire et durable ;
- M. Arnaud le Grelle, Directeur Wallonie-Bruxelles de Federgon, Fédération belge des opérateurs privés du marché du travail et des prestataires de services des ressources humaines ;

- Mme Régine Zandona, Directrice médicale des centrales d'appels d'urgence 112 pour les Provinces de Liège et de Luxembourg de la Direction générale des services spéciaux du SPF Santé publique. Elle a également été élue Wallonne de l'année 2020.

Je vous avais rappelé que ces quatre membres du jury avaient été identifiés respectivement pour leur implication dans l'une et l'autre thématique. Ils auront toutefois l'occasion de juger de l'ensemble des projets, même pour la thématique pour laquelle ils n'avaient pas été identifiés au préalable.

Je vous rappelle aussi les critères d'évaluation qui seront ceux des membres du jury par rapport à vos différentes présentations. Vous aviez eu l'occasion d'en prendre connaissance dans les documents qui vous ont été distribués en début de journée hier. On aura deux prix : l'un pour le thème « Emploi », l'autre pour le thème « Santé-Climat ».

Sans plus attendre, je vous passe la parole, Madame Laruelle, pour introduire, à tour de rôle, les différents projets.

Mme Sabine Laruelle, Membre de la Commission chargée de questions européennes, ancienne Présidente du Sénat, Présidente du jury. – Merci beaucoup et merci à tous les participants. Je sais que votre nuit a été longue en travail et en implication. Nous sommes – je crois pouvoir parler au nom des cinq membres du jury – impatients de vous entendre. Comme on vous l'a dit, vous aurez sept minutes. On sera regardants sur le temps, et ce, dans un souci d'équité. En effet, si on laisse neuf minutes à l'un, c'est quasiment 30 % en plus. Il importe que nous soyons équitables.

2.2. Thématique 1 : L'impact des modes de vie sains et du changement climatique sur la qualité de la vie en Europe

2.2.1. Projet « Institut européen du futur »

Mme Sabine Laruelle, Membre de la Commission chargée de questions européennes, ancienne Présidente du Sénat, Présidente du jury. – Le premier projet que nous allons entendre est celui de l'équipe « kaki ». Je vous invite à venir présenter votre projet et à donner son titre. La parole est à l'équipe « kaki ».

Membre de l'équipe « kaki ». – Au nom de l'équipe, je vous souhaite la bienvenue et vous remercie d'être présents. On espère que, au fil des présentations, vous pourrez profiter et vous inspirer de bonnes et nouvelles idées pour notre Europe.

Notre projet s'intitule « Institut européen du futur ».

Nos réflexions sur l'impact des modes de vie sains et du changement climatique sur la qualité de la vie en Europe nous ont conduits à la question de savoir comment réconcilier les citoyens avec le monde politique et scientifique. Une problématique en lien avec cette question est la coupure existante entre la société civile et le monde politique et/ou scientifique. Aujourd'hui, il est plus que nécessaire de rétablir ce lien de confiance chez le citoyen par rapport aux

politiques publiques qui sont mises en place, afin que ce dernier soit informé, donne un avis et participe au processus décisionnel.

Afin de concrétiser cette réconciliation, le citoyen se doit d'être informé. Pour ce faire, nous avons pensé à la création d'un « Institut européen du futur » qui aura pour but de créer un lieu d'échanges où les citoyens européens et les experts apporteront des clés de lecture du présent, ainsi que des armes créatives pour participer à la construction d'une Europe meilleure.

Membre de l'équipe « kaki ». – Bonjour, Professeur, je suis Julien, citoyen engagé. Nous sommes ici dans l'inauguration de l'institut européen du futur. Je suis heureux de me mettre au travail aujourd'hui avec vous. Pouvez-vous me parler des missions de l'institut ?

Membre de l'équipe « kaki ». – L'institut va vulgariser des tas d'éléments pour que le citoyen comprenne comment fonctionnent, par exemple, la science, les travaux de nos concitoyens, des chercheurs. Les projets seront publiés dans une revue commune, qui se voudra aussi, à l'avenir, multilingue, pour offrir beaucoup plus d'accès aux sources dans notre Europe.

Membre de l'équipe « kaki ». – Très concrètement, quels sont les services que l'institut va mettre en place auprès des citoyens ?

Membre de l'équipe « kaki ». – Il sera un lieu de rapprochement entre les politiques, les scientifiques et les citoyens. Ce sera un espace d'encouragement pour ce qui est de l'intérêt général. De plus, il encouragera à financer les projets des citoyens. L'idée est d'avoir un avis sur nombre de sujets et, surtout, de réconcilier les différents acteurs.

Vous le savez, la situation sanitaire a révélé qu'il y a une fracture entre les scientifiques et les politiques aujourd'hui, ou encore entre les scientifiques et les citoyens. Il faudrait réinventer certains éléments et offrir un espace de démocratie et de discussions.

Membre de l'équipe « kaki ». – Quels sont les leviers que l'institut va mettre en place pour créer et développer ces politiques ?

Membre de l'équipe « kaki ». – On fournira un encadrement par des experts, pour les aider, par exemple, dans des projets collectifs. Cet institut sera d'utilité publique en mettant le citoyen au cœur du projet européen. L'idée est aussi de les impliquer davantage et de réfléchir, avec eux, à des initiatives. On pourrait aussi rassembler les initiatives qui existent dans notre continent.

Membre de l'équipe « kaki ». – Pensez-vous que cet « Institut européen du futur » pourrait lutter, d'une façon ou d'une autre, contre la désinformation ? De toute part, nous sommes sensibilisés à un excès d'informations.

Membre de l'équipe « kaki ». – C'est une très bonne question. À ce propos, je pense que trop d'informations tuent l'information. On fera notre travail de scientifique, et les citoyens doivent faire leur travail de citoyen.

Membre de l'équipe « kaki ». – Allez-vous mettre en place, avec les citoyens qui n'ont pas forcément l'habitude de l'approche scientifique, un encadrement pédagogique, un tutorat ?

Membre de l'équipe « kaki ». – Ce sera un institut agréé et, j'espère, légitime. Il permettra de déconstruire des clichés qui touchent les savants comme les non-savants. On en envie de dire qu'il y a aussi le vécu des personnes non scientifiques et qu'il faudrait s'y intéresser. Par exemple, le scientifique ne doit pas être enfermé dans un centre de recherche, il faut qu'il aille au cœur du terrain. C'est une bonne chose d'avoir l'avis des personnes qui ont cette expérience.

Membre de l'équipe « kaki ». – À côté des acteurs qui composent cet institut européen que sont les citoyens ou les scientifiques, quels sont les intervenants, qu'ils soient étatiques ou autres, qui vont encadrer l'institut ?

Membre de l'équipe « kaki ». – Il y aura des chercheurs, des chercheuses, toute personne de bonne volonté qui a, en même temps, bien sûr, un avis d'experts. On travaillera dans une démarche de construction, de co-construction. On pourra travailler avec des universités et de hautes écoles. Il faudra aussi savoir ce qui intéresse le citoyen. L'idée n'est pas juste de fournir des ressources juste pour le faire – on en trouve partout –, mais il faut que ce soit une plateforme originale où les initiatives viennent surtout d'eux et où l'on se réconcilie.

Membre de l'équipe « kaki ». – Cette plateforme a l'air très originale, mais ce qui m'inquiète un peu est son coût. Comment allons-nous financer tout cela dans le contexte économique actuel ?

Membre de l'équipe « kaki ». – Comme vous le savez, il y a des moyens. Il faut rêver grand, il faut se rassembler, il faut voir les choses en grand. À l'heure actuelle, avec la situation sanitaire, cet institut aura pour but de se concerter à l'échelle européenne. Si l'on veut éviter d'autres crises, il faut investir. Vous savez que la pandémie a révélé certains éléments qui existaient déjà. Il faut dire stop à un moment donné. Avec beaucoup d'encouragements et d'espoir, on peut y arriver.

Membre de l'équipe « kaki ». – Une structure organisée comme l'« Institut européen du futur » a certainement besoin de tout un tas de matériel identifié ou identifiable. A-t-on déjà une liste ?

Membre de l'équipe « kaki ». – Il y a des ressources qui existent, il faut peut-être les redynamiser. On réutiliserait ces ressources pour des initiatives beaucoup plus concrètes. Il ne faut pas aller sur des projets trop lointains, ce n'est pas parce que l'on s'appelle « institut du futur » qu'il faut aller 50 années plus loin. Il faut voir plus concrètement la situation. On en discutera, à ce moment-là, avec les premiers concernés.

Membre de l'équipe « kaki ». – Un tout grand merci, Professeur, je suis impatient de pouvoir travailler concrètement avec vous et tous nos collègues pour l'« Institut européen du futur ».

Membre de l'équipe « kaki ». – Je vous remercie. À bientôt.

(Applaudissements)

Mme Sabine Laruelle, Membre de la Commission chargée de questions européennes, ancienne Présidente du Sénat, Présidente du jury. – Merci beaucoup pour cette présentation. Nous allons passer à une série de questions des membres du jury. Nous avons deux minutes pour vous mettre

sur le gril. Je ne sais pas si mes collègues ont des questions. S'il n'y en a pas, j'en ai déjà une. Puis-je commencer ? Je vous propose d'entendre les questions, puis vous voyez et vous pouvez recouper certaines réponses et certaines questions.

Votre institut va informer le citoyen par un certain nombre de biais, de canaux d'information, notamment des brochures multilingues. J'aimerais vous entendre un peu plus à cet égard : en combien de langues ? Connaissez-vous le nombre de langues officielles utilisées au niveau européen ? J'aimerais vous entendre expliquer quels canaux vont être utilisés.

La parole est à Mme Kemajou.

Mme Françoise Kemajou, Coordinatrice de « Pour la solidarité », think tank européen indépendant engagé en faveur d'une Europe solidaire et durable. – Bonjour à tout le monde. Il me semble avoir entendu l'expression « expertise du vécu ». J'aurais voulu savoir si, dans votre institut, vous mettez toutes les expertises sur un même pied : les experts du vécu, les experts scientifiques et les experts de tout ce que l'on veut seront-ils écoutés, entendus et publiés de la même façon ?

Mme Sabine Laruelle, Membre de la Commission chargée de questions européennes, ancienne Présidente du Sénat, Présidente du jury. – La parole est à M. Doité.

M. Rodolphe Doité, Responsable des affaires européennes à « Sport et Citoyenneté », think tank européen dont l'objet social est l'analyse des politiques sportives et l'étude de l'impact sociétal du sport. – Vous avez évoqué le financement de projets de citoyens, ce qui est extrêmement intéressant. Comment les mettre en œuvre ? Qu'avez-vous envisagé en termes d'évaluation de ces projets ?

Mme Sabine Laruelle, Membre de la Commission chargée de questions européennes, ancienne Présidente du Sénat, Présidente du jury. – La parole est à M. le Grelle.

M. Arnaud le Grelle, Directeur Wallonie-Bruxelles de Federgon, Fédération belge des opérateurs privés du marché du travail et des prestataires de services RH. – Vous avez indiqué que l'institut serait public et agréé, donc légitime. Je voulais savoir ce que vous entendiez par là. Dans quelle mesure considérez-vous qu'être public et agréé le rendrait légitime à l'ère des « *fake news* » et autres difficultés à croire dans des sources officielles ou consensuelles ?

Mme Sabine Laruelle, Membre de la Commission chargée de questions européennes, ancienne Présidente du Sénat, Présidente du jury. – La parole est à Mme Zandona.

Mme Régine Zandona, Cheffe de clinique au Service des urgences du CHU de Liège, Wallonne de l'année 2020. – Merci pour votre présentation. Je reviens à la même question que mon collègue, à savoir : quels indicateurs allez-vous mettre en place pour démontrer que votre projet est viable ?

Mme Sabine Laruelle, Membre de la Commission chargée de questions européennes, ancienne Présidente du Sénat, Présidente du jury. – La parole est à l'équipe « kaki ».

Membre de l'équipe « kaki ». – Je vais me lancer en premier, le temps que mes collègues puissent se concerter.

Pour répondre à la question des langues, on va commencer par notre beau pays : trois langues. La première étape est de cibler le fonctionnement interculturel à ce niveau : le citoyen, le politique et le scientifique. On est parti d'une base relativement simple, même si c'est un peu compliqué chez nous. Commençons par une vision où l'on inclut l'ensemble d'une population.

On ne connaît pas le nombre de langues parlées en Communauté européenne. Tout ce que l'on sait, c'est que chez nous, on se bat déjà sur trois formats linguistiques. Il est réellement important que l'on supprime définitivement ces différences entre le nord, le sud, le centre, tout ce que l'on veut, chez nous. On constate, en effet, que l'humain doit rester au centre d'un projet, parce que tout ce qui est construit en Europe est régulièrement construit pour l'humain, pour améliorer sa qualité de vie, pour promouvoir de nouvelles techniques. On a pris le concept de relayer l'ensemble des communautés sur le territoire belge, pour avoir le meilleur rendu possible, et pour que tout le monde puisse s'exprimer.

Je rejoins votre question, Madame Laruelle, tout le monde sera écouté et entendu – parce qu'il est important d'avoir les deux – sur le même pied d'égalité. Pourquoi ? Le concept est simple : étant donné que le citoyen a perdu la confiance dans le politique et le scientifique, il est important pour lui de vulgariser dans un premier temps et de réapprendre à écouter des personnes qui ne sont plus sur le terrain. C'est pour cela que l'on parlait de vécu personnel et de terrain, pour la bonne et simple raison est que le citoyen connaît le terrain.

(Réactions de plusieurs intervenants)

Membre de l'équipe « kaki ». – Concernant la légitimité, on disait justement qu'il serait intéressant que cet institut soit pour le citoyen et qu'il y ait un contrôle du citoyen. Il y a beaucoup plus de légitimité. On peut mettre un mécanisme au niveau européen, pour qu'il y ait un contrôle.

Mme Sabine Laruelle, Membre de la Commission chargée de questions européennes, ancienne Présidente du Sénat, Présidente du jury. – Merci beaucoup.

2.2.2. Projet « K. HOPES.S »

Mme Sabine Laruelle, Membre de la Commission chargée de questions européennes, ancienne Présidente du Sénat, Présidente du jury. – La parole est à l'équipe « noire ».

M. Paul Delforge, Directeur de recherche à l'Institut Destrée. – Les équipes, soyez attentives au fait que vous avez deux minutes pour répondre aux questions qui vous sont posées. Le jury se tient aux deux minutes pour vous interroger. Vous devez faire le même effort. Vous avez le chrono qui défile sous vos yeux sur le petit écran. C'est vous qui avez la maîtrise du temps.

Membre de l'équipe « noire ». – Mesdames, Messieurs, chers membres de l'assemblée, je tiens à remercier les organisateurs de cette rencontre. Avec mes collègues, nous avons monté un projet qui s'appelle K.HOPE.S. en vue de regagner la confiance du citoyen, avec une

attention particulière envers les plus vulnérables, par des engagements régionaux, nationaux et européens.

La naissance de notre projet est due aux catastrophes du 13 juillet 2021. La Belgique a été frappée par une série d'inondations qui ont affecté les populations de la Région wallonne et de la Région de Bruxelles-Capitale. Ces inondations ont fragilisé une population déjà affectée par la crise sanitaire du covid-19. Elles ont particulièrement touché une population vulnérable en la précarisant davantage.

Ces éléments dramatiques, de plus en plus visibles en Europe, révèlent les fractures de notre modèle de société. Un constat unanime est que cette crise climatique est en réalité non seulement une crise environnementale, mais également une crise intersectionnelle par l'ampleur des domaines qu'elle vient bousculer : les droits humains, la représentation identitaire, la démocratie représentative, et cetera.

La réponse à cette problématique ne peut être simple, il faut appréhender un changement global, structurel et sociétal. Il y a un besoin d'agir par l'union de nos forces. Nous pensons que la solution se trouve dans l'amélioration de notre modèle de société, de notre fonctionnement, par l'amélioration de la qualité de vie de nos citoyens.

Membre de l'équipe « noire ». – Face à cet objectif et à ce constat, au Parlement de Wallonie, vous travaillez concrètement sur les inondations et les grands sujets européens, tels que le package Fit for 55, les stratégies sur les forêts, le socle européen des droits sociaux. On réaffirme, plus que tout, un pacte social et écologique, une dynamique par les droits sociaux et environnementaux.

Pour ce faire, on plaide, comme premier élément, en faveur d'un plan d'action étroitement imbriqué dans trois volets à l'aspect renforcé : les droits sociaux et environnementaux pour permettre à tout un chacun de mener une vie digne et d'avoir ce droit à une existence et à une sécurité des conditions d'existence malgré tout. Cela arrive à chacun d'entre nous d'avoir un aléa de la vie, on ne peut donc pas dire que c'est uniquement les plus précarisés. Cela affecte, de manière globale, le citoyen, mais on sait qu'une fracture vient se juxtaposer et s'aggraver pour les personnes précarisées. Il s'agit de répondre à tout le monde : le petit indépendant, l'agriculteur qui perd son travail, sa récolte, le sans-abri qui ne parvient pas à se sortir des situations de vie.

Pour ce faire, le premier axe est décliné pour revaloriser les droits sociaux et environnementaux de concert, avec un aspect très concret : mettre en place un guichet social unique. Par ce guichet social unique, il s'agirait de s'adresser aux différents défis auxquels nous faisons face dans notre vie. Ce serait un projet tout à fait en lien avec le socle européen des droits sociaux et l'environnement.

Le deuxième volet consiste en une stratégie de prévention. La prévention est une compétence wallonne à exporter. Cette stratégie de prévention des risques et de promotion de la santé aurait, à terme, une perspective sur la sécurité sociale et la résilience climatique. La sécurité sociale financée correctement peut mener à des changements de prise en compte de la résilience climatique et de l'alimentation. On les sait fondamentaux.

Enfin, il s'agit d'investir massivement dans les services publics, parce que ce n'est que par un investissement massif dans les services publics au niveau régional, au niveau national et au niveau européen que l'on peut permettre une sécurité d'existence.

Membre de l'équipe « noire ». – Le deuxième objectif spécifique que l'on aimerait viser est de renforcer les connaissances des citoyens et leur communication avec les politiques. Pour ce faire, nous souhaitons diffuser le savoir scientifique relatif aux questions de santé et d'environnement par la structuration des campagnes d'information et de sensibilisation préexistantes dans l'espace public.

Nous souhaitons également co-construire des politiques solidaires par la consolidation des arènes de dialogue et de débat préexistantes entre la société civile et les représentants politiques.

Membre de l'équipe « noire ». – Dans l'hypothèse où les propositions suggérées sont atteignables, pourquoi alors ne pas les généraliser au niveau européen ? Pour ce faire, nous aurons besoin d'un éventail d'acteurs, tels que l'AViQ, les corps scientifiques, la société civile, le corps médical et, bien entendu, nos gouvernements. Sachez que ces actions vont permettre, concrètement, de ne plus laisser tomber personne.

Membre de l'équipe « noire ». – Pour conclure, si nous avons choisi de nommer notre projet K.HOPE.S., c'est pour effectuer une connexion entre le savoir, la connaissance, l'espoir et la solidarité. En effet, « K » signifie « *knowledge* » – la connaissance – qui apporte « *hope* » – l'espoir – et qui crée la solidarité – « *solidarity* ».

On terminera sur ces paroles :

On est plus chauds, plus chauds, plus chauds que le climat !
On est plus chauds, plus chauds, plus chauds que le climat !
On est plus chauds, plus chauds, plus chauds que le climat !
Power to the people!

(Applaudissements)

Mme Sabine Laruelle, Membre de la Commission chargée de questions européennes, ancienne Présidente du Sénat, Présidente du jury. – Merci, on mettra le tapis rouge la prochaine fois, on n'y a pas pensé. Un grand merci.

Je vais passer aux questions du jury en deux minutes. Quelqu'un souhaite-t-il poser une question ?

La parole est à Mme Zandona.

Mme Régine Zandona, Cheffe de clinique au Service des urgences du CHU de Liège, Wallonne de l'année 2020. – Merci pour la présentation. J'ai une question : j'aimerais avoir un exemple concret d'action que vous allez mener.

Mme Sabine Laruelle, Membre de la Commission chargée de questions européennes, ancienne Présidente du Sénat, Présidente du jury. – La parole est à Mme Kemajou.

Mme Françoise Kemajou, Coordinatrice de « Pour la solidarité », think tank européen indépendant engagé en faveur d'une Europe solidaire et durable. – Je suis désolée, je sais que vous n'avez que deux minutes, mais vous avez parlé d'une sécurité sociale financée correctement. Peut-on avoir un tout petit mot à ce propos, même quelques mots clés ?

Mme Sabine Laruelle, Membre de la Commission chargée de questions européennes, ancienne Présidente du Sénat, Présidente du jury. – La parole est à M. Doité.

M. Rodolphe Doité, Responsable des affaires européennes à « Sport et Citoyenneté », think tank européen dont l'objet social est l'analyse des politiques sportives et l'étude de l'impact sociétal du sport. – J'ai une question toute simple : vous avez évoqué la réunion de choses préexistantes. Allez-vous sélectionner tous les éléments ? Allez-vous faire des sélections ? Tout sera-t-il sur un même niveau d'égalité ? Comment cela va-t-il se passer ?

Mme Sabine Laruelle, Membre de la Commission chargée de questions européennes, ancienne Présidente du Sénat, Présidente du jury. – Monsieur le Grelle ? Non.

J'ai une question. Vous avez parlé d'un guichet social unique, en quoi est-ce différent d'un CPAS ?

La parole est à l'équipe « noire ».

Membre de l'équipe « noire ». – Merci, je vais le faire le plus rapidement possible. Par rapport à la sécurité sociale et le financement des enjeux climatiques, avec l'évasion fiscale, la fraude fiscale, il y a de nombreuses possibilités d'aller rechercher en dehors de nos frontières qui sont parfaites pour une justice fiscale. Elle est finançable par les moyens nécessaires pour parvenir à cette sécurité sociale qui soit résiliente aux chocs climatiques.

On le voit, les inondations ne font que nous renforcer dans ce constat de la nécessité de plus de financement par un financement global mis en œuvre. Il faut prendre en compte la coexistence de tous les acteurs, mais il s'agit aussi de sortir de la logique purement privée pour aller vers une logique d'intérêt général. Il faut porter le projet de société en créant un pôle financier au niveau de la sécurité sociale.

Il y a des tendances innovantes aussi sur l'alimentation, sur lesquelles vous travaillez beaucoup, sur la sécurité sociale alimentaire. Nous proposons ici la résilience aux chocs climatiques comme une branche. C'est un premier élément.

Par rapport aux actions concrètes que nous pourrions mettre en œuvre et sur l'axe transversal par rapport à ces propositions, on les a évaluées dans une perspective globale l'une après l'autre. Elles ont toutes le même poids, la même valeur, parce que, chacune reflète nos différents domaines de prédilection que l'on a mis ensemble et consolidés dans une vision commune.

Pour un exemple concret, on a entendu les présentations de l'Agence wallonne pour une vie de qualité hier. Elle mettait l'accent sur sa nouvelle stratégie de prévention avec ses agents de terrain chargés de la sensibilisation. Il y a un volet qui manque par rapport à cela : le sans-abrisme, les personnes en situation de sans-abrisme, des personnes qui ont travaillé toute leur

vie, qui subissent une faillite et qui se retrouvent dans cette situation. On prévoit de les accompagner par une action de prévention, de sensibilisation et d'inclusion.

Oui, je dois aller plus vite. Au sujet du guichet social unique et du CPAS, il ne s'agit en aucun cas de rentrer en concurrence avec les institutions existantes, mais plutôt de les consolider ensemble pour garantir un parcours de soins et un parcours de santé et de vie intégrée. Que se passe-t-il ? Je vais à un endroit, j'ai mon attestation de la mutuelle. Je vais à un autre endroit, j'ai mon attestation du CPAS. Je suis alors perdu dans le dédale. Il s'agit de simplifier les procédures et d'aller vers davantage d'automatisme des droits.

(Applaudissements)

2.2.3. Projet « Think Mobility »

Mme Sabine Laruelle, Membre de la Commission chargée de questions européennes, ancienne Présidente du Sénat, Présidente du jury. – Je vais appeler la troisième équipe, l'équipe beige. Vous avez sept minutes.

La parole est à l'équipe « beige ».

Membre de l'équipe « beige ». – Bonjour à toutes et à tous. Nous allons parler d'un sujet actuel, la mobilité. Nous allons vous inviter à repenser la mobilité dans notre quotidien à travers une application. Cette application s'appellera Think Mobility.

Saviez-vous que plus ou moins 800 000 personnes décèdent, chaque année, en Europe, en raison de la pollution atmosphérique : particules fines et autres polluants ? Ce sont des chiffres qui sont semblables à la Covid-19, sauf que, pour la Covid-19, des mesures très strictes se sont réellement mises en place. Pour la pollution atmosphérique, c'est plus délicat.

Ce sont des chiffres de 2016 qui mettent en lumière la place prépondérante du transport dans la pollution quotidienne et les émissions de CO². La voiture ressort grande gagnante, ou grande perdante, selon comment on se situe. D'autres transports sont polluants. On pensera au transport routier et à l'aviation.

Les problèmes qui découlent de cette prépondérance de la voiture individuelle et d'autres transports sont l'accumulation de polluants dans les milieux urbains principalement. Cela génère des maladies cardiovasculaires respiratoires. Tout cela aboutit à des décès prématurés. La causalité est très difficile à établir, parce que c'est très complexe et cela demande énormément de travail en termes de recherche. Cela coûte, par ailleurs, très cher à la sécurité sociale. On parle, à cet égard, de 3 milliards d'euros pour cinq villes en Belgique.

Membre de l'équipe « beige ». – Bonjour à toutes et à tous. Je vais vous parler de notre solution. Elle répond à trois besoins essentiels.

Premièrement, il y a la sensibilisation des citoyens européens pour réduire leur empreinte carbone. Vous allez voir que, dans notre solution, il y a un aspect éducatif que l'on va mettre

en place, qui est innovant et qui est implémenté sur une durée relativement longue, pour assurer les résultats et l'impact.

Deuxièmement, notre solution permet de démocratiser l'accès aux données précises et personnalisées des émissions de gaz toxiques pour tous les citoyens européens. Chacun a les données des émissions de gaz toxique qu'il génère. Il n'y a pas encore une solution qui les fournit précisément.

Troisièmement, notre solution permet aussi de soutenir les investissements durables – « *sustainable investments* » – et les investissements socialement responsables. Ils sont tendance, surtout en Belgique, et cela se propage partout en Europe.

En quoi consiste notre solution ? C'est une application numérique qui utilise deux types de technologie. La première est le positionnement GPS par satellite pour calculer la distance parcourue d'un citoyen européen quand il utilise la voiture, quand il prend l'avion, quand il prend le train.

La deuxième technologie est l'utilisation de codes-barres. Notre objectif est que tous les véhicules européens, que ce soit dans le domaine aérien ou sur le sol, soient équipés d'un code-barres qui représente l'identité environnementale de ce véhicule. Cela veut dire que, en scannant ce code-barres, l'on aura les informations sur le taux d'émission de ce véhicule et donc de son impact sur l'environnement.

Prenons Antoine, un citoyen européen, qui va aller de Bruxelles à Munich. Il prend sa voiture et scanne le code-barres avec cette application. Ensuite, il utilise l'avion et scanne aussi le code-barres qu'il va trouver derrière le siège de l'avion. Il arrive à Munich, il prend le vélo et scanne le code-barres. Il prend le bus et scanne le code-barres et arrive à destination.

Cette application est volontaire, on ne va pas l'obliger à l'utiliser. S'il l'utilise, l'avantage qu'il aura est que, à la fin de chaque mois et à la fin de chaque année, il obtiendra un bilan de carbone. Si le bilan de carbone est positif, il aura accès à plusieurs avantages. On parle d'avantages fiscaux, de soutien, il sera favorisé par rapport à d'autres qui ont un bilan plus négatif que lui, par rapport à l'accès aux crédits durables. On va l'inciter à planter des arbres, à participer à des projets communaux qui sont des projets verts, et cetera. S'il a un bilan négatif, on ne va pas le sanctionner, mais on va l'accompagner pour lui donner des recommandations pour améliorer son bilan carbone et pour avoir un impact de moins en moins néfaste sur l'environnement. C'est notre solution, une solution volontaire. Il y aura la partie éducative, qui est bien présente dans cette solution. Je laisse ma parole à ma collègue pour la suite.

Membre de l'équipe « beige ». – Je vais vous parler des impacts de cette application et de ce qu'elle va concrètement apporter. Les liens me semblent clairs pour tout le monde, vous pouvez les lire sur les diapositives. Il y a des impacts tant sociaux que sanitaires. Pourquoi ? Parce que, en réduisant son empreinte carbone, on a une meilleure qualité de vie, on vit plus longtemps, on évite les maladies respiratoires et cardiovasculaires. Le côté positif est clairement établi. Pour le point de vue environnemental, le lien est aussi clairement établi.

Pour le point de vue économique, nous nous sommes rendu compte, au travers de nos entretiens et de nos discussions, qu'il fallait promouvoir la santé et que cette politique de la santé devait

être rentable. Via cette application, qui est une initiative qui serait menée par l'autorité publique, on pourrait imaginer que l'autorité publique soit aussi gagnante.

Par rapport à la faisabilité du projet, nous nous sommes dit que cela répond aux conditions pour créer une application. Ce n'est pas forcément compliqué, cela existe. On maîtrise tout ce qui a trait aux ressources technologiques.

Chaque partie prenante serait intégrée, tant l'Union européenne, puisque c'est dans l'optique du Green Deal, que l'autorité publique et que les parties civiles : les citoyens qui veulent s'investir, les banques, avec des avantages fiscaux ou l'octroi de crédits, comme on l'a précisé.

C'est un projet pilote au niveau belge qui pourrait s'implémenter dans toute l'Union européenne.

(Applaudissements)

Mme Sabine Laruelle, Membre de la Commission chargée de questions européennes, ancienne Présidente du Sénat, Présidente du jury. – Un grand merci. Le chrono, c'est dur, mais cela permet de ramasser son propos aussi de synthétiser ses idées, ce qui est important.

La parole est à M. Doité.

M. Rodolphe Doité, Responsable des affaires européennes à « Sport et Citoyenneté », think tank européen dont l'objet social est l'analyse des politiques sportives et l'étude de l'impact sociétal du sport. – Merci pour la présentation.

Vous parlez de mobilité durable, ce qui est extrêmement intéressant. Avez-vous envisagé la question de la mobilité active ? En favorisant la mobilité active, on permet aux personnes d'être plus actives physiquement, de faire de l'activité physique et de renforcer les aspects sur la santé. Comment intégrer la promotion de la mobilité active en même temps que la mobilité durable ?

Mme Sabine Laruelle, Membre de la Commission chargée de questions européennes, ancienne Présidente du Sénat, Présidente du jury. – Madame Kemajou ? Non.

La parole est à M. le Grelle.

M. Arnaud le Grelle, Directeur Wallonie-Bruxelles de Federgon, Fédération belge des opérateurs privés du marché du travail et des prestataires de services RH. – J'ai une question. J'aimais beaucoup le graphique que vous avez présenté au début avec la part de la pollution automobile. Par contre, je trouve qu'il manquait, sur votre graphe, la pollution générée par le chauffage des bâtiments, qui est une cause majeure, en tout cas dans les grandes villes, et celle du transport par bateaux, qui est un élément important. Cela aurait été intéressant, pour nous, d'avoir une vision plus globale, par-delà du transport exclusivement routier.

Mme Sabine Laruelle, Membre de la Commission chargée de questions européennes, ancienne Présidente du Sénat, Présidente du jury. – La parole est à Mme Zandona.

Mme Régine Zandona, Cheffe de clinique au Service des urgences du CHU de Liège, Wallonne de l'année 2020. – Merci pour votre présentation. On constate, cette année, les difficultés des pouvoirs publics à imposer ou à conseiller quelque chose. Je ne voudrais pas polémiquer à ce sujet. Je voudrais savoir comment vous allez mettre en place cette sensibilisation pour l'utilisation de cette application.

Mme Sabine Laruelle, Membre de la Commission chargée de questions européennes, ancienne Présidente du Sénat, Présidente du jury. – J'ai une dernière question : qu'en est-il de la conformité de votre projet au Règlement général sur la protection des données ?

La parole est à l'équipe « beige ».

Membre de l'équipe « beige ». – Merci pour les questions. Pour la mobilité active, notre application est un dispositif technologique, qui est réalisable, car on a les technologies actuelles, et qui est complémentaire à la motilité active – pour ne parler que d'elle –, à la « trans-mobilité » et à une révision assez générale de l'espace urbain et au partage de l'espace public. On est tout à fait d'accord, la mobilité active aurait aussi un impact très positif sur la santé générale des citoyens et donc sur l'état de la santé de la sécurité sociale notamment.

Pour parler des bateaux et du chauffage, c'est vrai que l'on aurait pu les mettre en perspective, mais on ne l'a pas fait. C'est clair, qu'il y a quelque chose à faire sur le chauffage, parce que cela concerne directement le citoyen. Pour les bateaux, je considère que c'est plutôt du domaine de l'entreprise. Le citoyen lambda, bien qu'il puisse intervenir à ce niveau par sa consommation, il ne le voit pas dans sa vie de tous les jours. Ce n'est pas aussi tangible ni aussi opérationnel.

Membre de l'équipe « beige ». – Je vais répondre rapidement concernant les difficultés par rapport à la sensibilisation des citoyens. Vu que ce projet relierait aussi l'autorité publique, on avait pensé à des campagnes de communication. Dans l'application, il y aurait un volet « sensibilisation », « participation à des projets », « recommandations ». Cela s'inscrit dans l'idée d'une promotion du projet avec des partenaires comme l'AViQ ou autres de sorte que le citoyen se sente acteur de son empreinte carbone et de sa qualité de vie. C'est une manière de l'inclure dans le projet.

Par rapport au RGPD, on y a pensé. On voudrait que le projet soit conforme et protéger les données de chacun. On y avait pensé, mais on ne l'a pas précisé. C'est pour cela que l'Union européenne intervient aussi pour protéger et légiférer en la matière, pour que le projet soit respectueux des données des utilisateurs.

Mme Sabine Laruelle, Membre de la Commission chargée de questions européennes, ancienne Présidente du Sénat, Présidente du jury. – Parfait, un grand merci.

Nous allons passer à la deuxième thématique : les barrières à l'emploi des jeunes.

2.3. Thématique « Les barrières à l'emploi des jeunes en Europe »

2.3.1. Projet « SenseScale »

Mme Sabine Laruelle, Membre de la Commission chargée de questions européennes, ancienne Présidente du Sénat, Présidente du jury. – La parole est à l'équipe « grise ».

Membre de l'équipe « grise ». – Notre projet s'intitule SenseScale. Les barrières à l'emploi, c'est une vaste question. Le sujet de la jeunesse, c'est une bonne question. Ces jeunes en quête de sens, parfois en décrochage scolaire ou sans activité, ont besoin d'être soutenus. Pour comprendre notre projet, il faut d'abord comprendre notre public cible. Notre public cible, ce sont les NEET, « *Not in Education, Employment or Training* ». Ce sont les gens sans emploi, sans formation, sans stage. Il faut bien préciser que c'est actuellement, ce n'est pas parce qu'ils sont NEET qu'ils n'ont pas d'expérience, de background scolaire.

Les NEET sont « *multiprofiles* ». Pour affiner notre cible, on s'est posé la question : comment devient-on NEET ? Une des réponses que l'on a pu apporter est que le NEET qui sort des radars, qui n'a pas d'emploi, c'est parce qu'il ne trouve pas de sens, qu'il ne se reconnaît pas dans les valeurs des emplois.

Pour reprendre quelques chiffres, dans la population des jeunes Belges de 18 ans à 24 ans, en 2021, les NEET représentaient 11 %. En termes de chiffres concrets, ce sont 400 000 jeunes qui sont concernés.

Membre de l'équipe « grise ». – Sur base de ces différents éléments, nous avons dégagé un objectif clair : rendre les emplois épanouissants et valorisants, à haute valeur sociétale, dans un cadre sain et porteur de sens. Cela permettra, d'une part, de revaloriser l'humain au cœur du travail et, d'autre part, d'insérer, plus rapidement et durablement, ces NEET sur le marché de l'emploi.

Membre de l'équipe « grise ». – OK, c'est bien beau tout cela, mais comment pourrait-on y parvenir ?

Membre de l'équipe « grise ». – Figurez-vous que je m'attendais à cette question. Notre projet est...

Membre de l'équipe « grise ». – SenseScale !

Membre de l'équipe « grise ». – SenseScale est un système de classification qui permet de mesurer l'engagement sociétal d'une entreprise. Il est composé d'une échelle de cinq couleurs associées à cinq lettres, allant de A pour les entreprises les plus ambitieuses à E pour les entreprises les moins engagées. Vous aurez tous reconnu sur le logo notre « *benchmarking* », qui est le Nutri-score pour les aliments ou le PEB pour les bâtiments.

Au niveau des avantages de ce SenseScale, il est des deux côtés.

D'un côté, au niveau du NEET, du chercheur d'emploi, il va pouvoir trouver une meilleure qualité d'emploi, un emploi qui a du sens et de la valeur pour lui. Cela permettra de la

transparence. Il pourra comparer plus facilement, de manière plus transparente et neutre, les valeurs sociétales d'une entreprise à une autre, d'une offre d'emploi à une autre.

De l'autre côté, au niveau des entreprises, cela va permettre une meilleure attractivité, puisque cette jeunesse qui demande une valeur sociétale se retrouvera dans ces entreprises. Ce sera un incitant pour les entreprises qui ont un « *scoring* » plus négatif. Elles voudront améliorer leur image, et cela aura un impact positif sur leurs valeurs sociétales.

Membre de l'équipe « grise ». – Pour clarifier ce que nous cherchons à atteindre, cette échelle de sens vise trois objectifs : les critères sociétaux, les critères de bien-être au travail et les critères environnementaux. Tout cela peut se rattacher aux fameux 17 objectifs du développement durable établis par l'ONU. On peut se rattacher à cela, c'est universel. L'Europe peut se baser sur ces valeurs essentielles.

Nous souhaitons que ce soit collégial et que l'ensemble de l'Europe définisse cette grille, pour que tout le monde soit sur le même pied d'égalité. Ce serait l'Europe entière qui créerait cette grille d'évaluation et qui évaluerait les entreprises, ou plutôt les employeurs, parce que l'on ne parle pas que du privé.

En termes de ressources, ce projet demande un investissement. On parle bien ici d'un investissement, puisque cela va s'amortir. On parle de mettre des jeunes au travail. Par conséquent, on va diminuer le chômage, l'absentéisme au travail, le travail ayant plus de sens, le travailleur sera plus présent. On diminuera ces deux sources de dépenses aujourd'hui. C'est donc finalement un investissement qui sera assez vite rentabilisé.

Membre de l'équipe « grise ». – Pour conclure très brièvement, ce que nous voulons avec ce projet SenseScale, c'est ouvrir la discussion sociétale.

Nous sommes intimement convaincus que les apports bénéfiques seront une meilleure visibilité de la qualité des emplois et de l'image générale des entreprises. Les entreprises vont, ainsi, chercher à s'améliorer, entre autres, au niveau de leurs offres d'emploi.

(Applaudissements)

Mme Sabine Laruelle, Membre de la Commission chargée de questions européennes, ancienne Présidente du Sénat, Présidente du jury. – Merci.

La parole est Mme Kemajou.

Mme Françoise Kemajou, Coordinatrice de « Pour la solidarité », think tank européen indépendant engagé en faveur d'une Europe solidaire et durable. – Merci pour votre présentation.

Allez-vous obliger les entreprises à publier ou en tout cas à intégrer cette échelle ou bien cela se fera-t-il sur une base volontaire ?

Mme Sabine Laruelle, Membre de la Commission chargée de questions européennes, ancienne Présidente du Sénat, Présidente du jury. – La parole est à M. le Grelle.

M. Arnaud le Grelle, Directeur Wallonie-Bruxelles de Federgon, Fédération belge des opérateurs privés du marché du travail et des prestataires de services RH. – Votre projet est au départ basé sur les NEET, pensez-vous qu’il répond plus aux besoins des NEET ou plus aux besoins de l’ensemble de la population des demandeurs d’emploi en général ? Les NEET, finalement, n’est-ce pas la partie la plus faible à laquelle répond le projet ?

Mme Sabine Laruelle, Membre de la Commission chargée de questions européennes, ancienne Présidente du Sénat, Présidente du jury. – La parole est à M. Doité.

M. Rodolphe Doité, Responsable des affaires européennes à « Sport et Citoyenneté », think tank européen dont l’objet social est l’analyse des politiques sportives et l’étude de l’impact sociétal du sport. – Vous parlez d’une échelle qui serait l’échelle européenne. J’imagine que, vu le temps nécessaire, vous n’avez pas évoqué l’ensemble des critères, très bien, mais comment vous allez gérer les disparités géographiques dans l’application de ces critères ?

La situation n’est pas exactement la même en France que dans d’autres pays de l’Union européenne, sans donner d’exemple. Comment gérer cela au niveau européen si l’on veut que ce soit harmonisé ?

Mme Sabine Laruelle, Membre de la Commission chargée de questions européennes, ancienne Présidente du Sénat, Présidente du jury. – La parole est à l’équipe « grise ».

Membre de l’équipe « grise ». – Pour répondre à la première question, comment pourrait-on faire en sorte pour que les entreprises le fassent ? On n’avait pas la réponse à la question directement. Néanmoins, on avait un élément peut-être à étudier, c’est de mettre un incitant financier d’un quelconque sens à une période de deux ans.

Imaginons qu’on leur dise que, aujourd’hui, le Gouvernement financerait les audits pour pouvoir avoir cette grille-là et que, une fois arrivé au terme des deux ans, ce serait à charge des entreprises, plus ou moins.

Pour la seconde question qui portait sur les NEET, on s’était dit que c’était une solution qui, au final, touchait beaucoup de personnes. C’est vrai que cela ne touche pas exclusivement les NEET. On remarque que la société en général est en quête de sens, surtout les jeunes peut-être. C’était quand même un élément qui nous semblait pertinent.

Membre de l’équipe « grise ». – Pour compléter, comme on l’a dit en conclusion, le projet, c’est d’ouvrir le débat.

Nous sommes arrivés avec cette solution en pensant aux NEET et en catégorisant ces NEET avec ce besoin de valeurs et de sens. La réponse que l’on a apportée pour ce besoin de sens, c’est ce « *scoring* ». Maintenant, effectivement, ce « *scoring* » va avoir un impact beaucoup plus large, et tant mieux si l’on élargit notre cible.

Membre de l’équipe « grise ». – Pour la dernière question qui portait sur l’exportation à l’échelle européenne, c’est vrai que les contextes sont bien différents d’un pays à un autre, d’une région à une autre parfois. On suppose que, si cela s’est bien passé avec le Nutri-score ou pour

d'autres applications qui se sont faites à travers tous les pays, le SenseScale devrait pouvoir voir le jour également.

Mme Sabine Laruelle, Membre de la Commission chargée de questions européennes, ancienne Présidente du Sénat, Présidente du jury. – Merci beaucoup.

2.3.2. Projet « Construis ton futur ! »

Mme Sabine Laruelle, Membre de la Commission chargée de questions européennes, ancienne Présidente du Sénat, Présidente du jury. – J'appelle la cinquième équipe, l'équipe « lilas » – j'adore cette couleur, mais vous ne serez pas favorisés pour la cause – à présenter son projet.

La parole est à l'équipe « lilas ».

Membre de l'équipe « lilas ». – Bonjour à toutes et à tous. Notre projet s'appelle « Construis ton futur ! »

Je vais commencer par une petite histoire. C'est l'histoire de Cécile. Cécile est une jeune travailleuse de 25 ans. Elle commence sa carrière à la Commission européenne. Pour faire cela, Cécile a suivi la formation généraliste universitaire de sciences politiques.

Un jour, sur son chemin, entre la gare de Bruxelles-Schuman et son bureau à la Commission, Cécile passe par une épicerie. Elle achète et mange un paris-brest. Quelle joie ! Quel bonheur ! Cécile tombe amoureuse de la pâtisserie. Elle se rend compte que ce métier est sa vocation dans la vie.

Le problème, c'est qu'elle a entamé travail dans une nouvelle carrière qui lui correspond mal. Elle a fait de longues études dures et coûteuses à la société. C'est difficile maintenant pour Cécile de revenir en arrière. Si seulement elle avait découvert plus tôt les joies de la pâtisserie.

C'est cet enjeu-là que nous ciblons à travers notre projet « Construis ton futur ! » : équilibrer la représentation des métiers au sein du système scolaire dès le plus jeune âge afin de permettre aux jeunes de trouver une vocation dans la vie et un parcours qui leur tient vraiment à cœur.

Membre de l'équipe « lilas ». – En effet, ce système scolaire que l'on appelle « général » ne nous forme ni ne nous informe pas sur la diversité d'activités qui existent sur le marché de l'emploi.

Les cours se donnent assis, toute la journée, dès six ans ou sept ans, et ils ont pour ambition de nous préparer à des métiers plutôt de type bureaucratiques.

Les formations plus pratiques, manuelles, moins valorisées, sont souvent proposées à ceux qui ont d'abord raté les cours généraux.

Cela crée, d'une part, des personnes comme Cécile, qui passent à côté de leur vocation, qui vont s'orienter vers des filières plus générales qui ne leur conviennent pas forcément et qui ne vont

pas être motivées à travailler et, d'autre part, cela détruit l'estime de soi des jeunes non adaptés à ce système éducationnel classique, qui risquent, du coup, de décrocher.

Ainsi, en 2020, la proportion de NEET, dont on a parlé avec le groupe juste avant, était de 11,7 % en Wallonie et de 11,3 % en Région bruxelloise.

Pour remédier à cela, nous voulons proposer une solution en amont, en améliorant la visibilité et la représentativité de l'éventail des compétences et métiers qui existent, et ce, dans l'enseignement obligatoire, en primaire et en secondaire.

Par ailleurs, ces pédagogies actives, promues par les pays nordiques et les écoles Montessori, ont démontré leur succès et méritent que l'on s'en inspire davantage.

Membre de l'équipe « lilas ». – Moi, maintenant, je vais vous présenter, de manière un peu plus concrète, en quoi consiste notre projet « Construis ton futur ! »

Notre projet est axé sur deux grands objectifs stratégiques.

Le premier est celui de favoriser le choix, d'émanciper et d'informer le jeune en termes de formation et d'emploi. Le deuxième est de revaloriser les compétences techniques dès l'enseignement primaire et secondaire.

Pour atteindre ces objectifs stratégiques, on a imaginé des actions concrètes qui pourraient être menées et qui contribueraient à la réalisation de ces objectifs.

Ces actions vont se situer sur trois niveaux : des actions de portée générale, des actions qui seraient réalisées dans le cadre de l'enseignement primaire et des actions qui seraient menées dans le cadre de l'enseignement secondaire.

Parmi les différentes actions que nous avons imaginées, je peux citer notamment l'élaboration d'une boîte à outils permettant aux enseignants de faire des liens entre les compétences techniques qui seraient enseignées dans le cadre de ce programme et les compétences plus théoriques, classiques.

Une action qui peut être menée au niveau de l'enseignement primaire, par exemple, est l'intégration, dans les programmes éducatifs, d'ateliers permettant le développement de compétences techniques diverses telles que la cuisine, le bricolage ou encore le maraîchage.

Finalement, une action qui peut être menée dans le cadre de l'enseignement secondaire est d'envisager l'introduction de stages obligatoires dès l'entrée dans l'enseignement secondaire à raison d'une à deux semaines par an ou tous les deux ans.

Ces actions que je viens de vous présenter ne représentent qu'une petite partie de toutes les actions que nous avons envisagées. Je vous invite donc à consulter de manière plus précise le rapport, qui a vraiment une vision plus générale de toutes les actions que nous avons envisagées, ainsi que de la manière avec laquelle celles-ci permettent d'atteindre nos objectifs.

Je vais passer la parole à mon collègue pour conclure cette présentation.

Membre de l'équipe « lilas ». – Ce projet a l'avantage de travailler avec des structures déjà existantes en profitant, dans un intérêt futur, de leurs expériences et de leur savoir-faire, et ce, par la création de consortiums en tant qu'espaces de développement et d'orientation des jeunes ; des consortiums qui se feront dans un prolongement de l'école telle qu'on la connaît déjà aujourd'hui.

Ce projet appréhende donc les problèmes de l'emploi en amont afin de prévenir un sentiment de perte de sens ou une recherche d'emploi difficile, une recherche d'orientation.

Ici, on propose donc un enseignement permettant une meilleure orientation des jeunes et une valorisation concrète de filières porteuses d'avenir, bien que parfois mal considérées. Cette revalorisation se fera par trois approches : illustrer et faire connaître, faire et réaliser, et encourager au développement de ses compétences.

L'autre avantage de ce projet est d'amener la jeunesse à développer des compétences qui leur seront utiles, quelle que soit leur orientation future, en leur apprenant, à partir d'une idée, à réaliser quelque chose de concret, de réel.

En conclusion, notre projet porte sur l'ancrage d'ateliers de découverte autour de compétences techniques sur l'ensemble du parcours scolaire. Ces ateliers se mettront en place à travers une approche de consortium entre l'école et des acteurs tels que le FOREM et l'IFAPME, où une pédagogie spécifique et adaptée sera utilisée pour découvrir tout un panel de compétences.

Les objectifs à long terme de ce projet sont de diminuer la réorientation professionnelle pour les 18 à 24 ans, de diminuer le taux de NEET et d'augmenter la vitesse à laquelle un jeune peut s'insérer dans le marché de l'emploi et, évidemment, de sauver la vocation de Cécile !

Merci de votre attention.

(Applaudissements)

Mme Sabine Laruelle, Membre de la Commission chargée de questions européennes, ancienne Présidente du Sénat, Présidente du jury. – Merci beaucoup. Je me tourne vers mes collègues.

La parole est à M. le Grelle.

M. Arnaud le Grelle, Directeur Wallonie-Bruxelles de Federgon, Fédération belge des opérateurs privés du marché du travail et des prestataires de services RH. – J'ai une question simple. L'Union wallonne des entreprises a fait, il y a quelques années d'ici, une étude dans le cadre de laquelle elle a inventorié environ 190 initiatives prises dans le cycle primaire et secondaire pour permettre de sensibiliser et d'inviter à avoir un positionnement différent des élèves sur l'enseignement qualifiant et les métiers en général.

Je voulais savoir comment votre projet pouvait s'inscrire différemment des 190 initiatives déjà existantes, pérennes et plus ou moins financées, souvent trop peu d'ailleurs.

Mme Sabine Laruelle, Membre de la Commission chargée de questions européennes, ancienne Présidente du Sénat, Présidente du jury. – La parole est à Mme Zandona.

Mme Régine Zandona, Cheffe de clinique au Service des urgences du CHU de Liège, Wallonne de l'année 2020. – Merci pour votre présentation. Je rebondis un petit peu sur la question. C'était cela, en fait, mon interrogation par rapport à votre projet.

Vous parlez de consortiums basés sur l'intégration des structures existantes. Comment faire, dans ces structures, pour que, vraiment, la population des jeunes étudiants soit représentée ?

Mme Sabine Laruelle, Membre de la Commission chargée de questions européennes, ancienne Présidente du Sénat, Présidente du jury. – Moi, j'ai une dernière question. Vous avez dit, au tout début de votre intervention, pour Cécile, je crois : « Comment revenir en arrière ? »

J'aimerais vous entendre là-dessus parce que l'on parle quand même maintenant de flexibilité, de mobilité d'emploi tout au long d'une carrière. « Revenir en arrière », j'aimerais savoir pourquoi vous avez choisi ces mots-là.

La parole est à l'équipe « lilas ».

Membre de l'équipe « lilas ». – Merci pour vos questions qui sont fort intéressantes.

Pour l'Union wallonne des entreprises et les 190 initiatives que vous avez identifiées, effectivement, il y a plusieurs initiatives sur cette question, mais le problème actuel avec l'ensemble de ces initiatives qui sont prises, c'est que, malheureusement, elles ne se trouvent pas une place dans l'ensemble du parcours scolaire, c'est-à-dire qu'il y a des moments d'intervention par des intervenants extérieurs. Il n'y a pas de continuité sur l'ensemble du parcours scolaire et sur l'ensemble des découvertes professionnelles et éducationnelles de l'enfant.

Dans un deuxième temps, sur la question du consortium, comment intégrer des structures existantes et notamment la représentation des jeunes dans ces structures ? Dans ces consortiums, on a bien imaginé justement un volet « société civile », qui est élaboré dans le dossier que vous avez reçu. Dans ce volet « société civile », il est possible d'intégrer notamment des structures qui luttent pour les droits de la jeunesse. Et cela, c'est quelque chose que l'on trouvait fort intéressant.

Ensuite, comment revenir en arrière pour la pauvre Cécile ? Le problème c'est que, ici, l'on cherche à trouver une solution en amont pour éviter les « Cécile » à l'avenir. Effectivement, il est possible de réinsérer Cécile dans le marché de l'emploi de sorte qu'elle trouve sa place dans la vocation qu'elle souhaite, notamment la pâtisserie, qui est un métier en pénurie. Cependant, ce n'est pas à ce problème-là en particulier que l'on souhaitait s'adresser, mais plutôt au problème structurel.

Je vais laisser place à ma collègue qui veut aussi intervenir.

Membre de l'équipe « lilas ». – On peut revenir en arrière, en fait ; pas forcément revenir en arrière, on peut aller de l'avant, changer et on peut même, avant même de faire une formation, se dire : « Je vais faire, par exemple, l'agrégation pour être professeur pendant deux ans, et puis faire tout à fait autre chose ». Nous, nous voulions prendre Cécile comme exemple pour tous ceux qui ont fait un choix qui ne leur convenait pas, par manque d'informations.

Mme Sabine Laruelle, Membre de la Commission chargée de questions européennes, ancienne Présidente du Sénat, Présidente du jury. – Merci beaucoup. Ma question, c'était vraiment sur les termes utilisés. Ce n'était pas sur les concepts.

2.3.3. Projet « C.R.A.C.S to the future »

Mme Sabine Laruelle, Membre de la Commission chargée de questions européennes, ancienne Présidente du Sénat, Présidente du jury. – Je vais passer maintenant à la dernière – last but not least –, l'équipe « ocre ».

La parole est à l'équipe « ocre ».

Membre de l'équipe « ocre ». – Bonjour à tous. Notre projet s'appelle « C.R.A.C.S to the Future ».

Je me présente. Je suis accompagnatrice de stage dans un CEFA et j'accompagne les jeunes en insertion socioprofessionnelle dans leur parcours en alternance. Je vais vous raconter ce qui s'est passé vendredi dernier à l'école.

Un jeune débarque dans mon bureau. Il s'appelle Marty. Il a 22 ans. Il vient de perdre son stage dans une entreprise dans le secteur de la vente. Il est complètement paniqué parce que, en perdant son stage, il perd ses droits d'accès à l'école parce que c'est un élève majeur. Il ne sait pas quoi faire. Pendant notre entretien, sa maman me téléphone, me hurle dessus en me disant : « Qu'est-ce que mon fils va faire ? J'aurais bien dû le laisser dans le spécialisé, au moins, maintenant, il aurait droit à la Vierge noire. Qu'est-ce que vous allez faire ? Qu'est-ce qu'on va faire ? »

J'essaie un peu de rassurer la maman avec ce que je peux et puis je reviens vers le jeune, qui a déjà essayé la vente, puis la restauration. Il est retourné vers la vente. Là, maintenant, il me dit qu'il irait peut-être vers le secteur des soins, mais peut-être aussi qu'il va aller s'inscrire au chômage ou peut-être aller s'inscrire au CPAS. Il ne sait pas trop. Il est un peu perdu dans tout cela.

Marty, il est un peu comme des centaines de jeunes qui ne comprennent pas les institutions dans lesquelles ils fonctionnent, le milieu dans lequel ils évoluent. Ils sont en décrochage par rapport à tout cela. Il y a une perte de sens aussi sur leur avenir et sur le fait qu'ils puissent encore être acteurs de leur formation.

Membre de l'équipe « ocre ». – À travers le récit de vie que Cécile nous a partagé, on voit que la problématique par rapport à l'emploi est multifactorielle et complexe. Elle amène à des conséquences individuelles.

Finalement, toutes ces causes concernent aussi les déterminants de la santé. Elles sont donc à mettre en lien aussi avec les objectifs de développement durable. On a pu constater que ces causes étaient dans des préoccupations sociétales au niveau mondial, au niveau européen.

Au niveau européen, l'Europe vise, à travers des recommandations et des stratégies définies, à briser le cercle vicieux des inégalités. Comment ? Notamment en visant à réduire le décrochage scolaire, en favorisant la participation citoyenne des enfants et en impliquant l'ensemble des collectivités autour des enfants.

Nous avons pris l'option de travailler sur les causes parce que l'on veut agir aussi en termes de prévention. On part du principe qu'il vaut mieux prévenir que guérir.

Par rapport à cela, il y a des approches, notamment l'approche nordique ou l'approche toscane, qui mettent bien l'enfant au centre de leur intérêt.

Ce que nous souhaitons vraiment, au travers de notre projet et au travers des objectifs que mes collègues vont définir, c'est amener l'enfant, dès son plus jeune âge, à partir de l'école primaire – on a quand même ciblé –, avoir une compréhension fine de ce qui l'entoure pour être pleinement un acteur de son développement et lui permettre de se préparer et de s'intégrer et de co-construire le monde professionnel de demain.

Membre de l'équipe « ocre ». – Back to the future, que se serait-il passé si notre Marty, en 2006, alors qu'il avait six ans et qu'il entrait en primaire, on lui avait proposé un projet comme celui-ci ?

Membre de l'équipe « ocre ». – Concrètement, ce qu'on lui propose, c'est la formation C.R.A.C.S.

C.R.A.C.S, vous en avez peut-être déjà entendu parler, c'est le citoyen responsable, actif, critique et solidaire.

Par cette formation C.R.A.C.S, qu'entend-on ? On entend une formation qui est à la fois continue, donc qui se fait tout au long de l'enseignement, qui est transversale sur plusieurs canaux et, en même temps, qui se veut inclusive vis-à-vis de la personne enseignée en tant que telle. Cette formation doit reposer sur des valeurs communes pour lui apprendre à fonctionner seule et en société aussi.

OK, mais concrètement, qu'est-ce que cela veut dire ? On y vient.

Cela consiste en la mise en place d'un accompagnateur ou d'une accompagnatrice qui permettra la mise en place de ces C.R.A.C.S au travers de formations qui seraient définies.

Ces formations visent un public clairement identifié, de cinq ans à 18 ans : cinq ans parce que c'est le début de l'enseignement et 18 ans parce que c'est l'âge vers lequel on se redirige vers l'emploi ou vers lequel il y a des organes qui peuvent nous aider à nous diriger vers ce milieu-là.

Ce sont des journées clairement identifiées. On a pensé à un programme d'un jour par mois qui permettrait d'agir sur différents axes, que mon ami va maintenant vous décrire.

Membre de l'équipe « ocre ». – Les accompagnateurs C.R.A.C.S seront chargés du développement et du suivi de quatre axes.

Pour le premier axe, on parle de l'axe « citoyen actif ». En gros, c'est la présentation des acteurs clés du quartier de ces jeunes enfants. On pourrait parler d'éducateurs de rue, de présidents de comités de quartier ou d'associations.

Le deuxième axe est le développement personnel et bien-être avec la création d'un outil de collecte des expériences vécues par l'enfant au service de son développement et non pas de contrôle. J'insiste bien sur le fait que ce n'est pas un outil de contrôle. Celui-ci suit le cheminement de l'enfant depuis le début de l'obligation scolaire, c'est-à-dire cinq ans, jusqu'à ses 18 ans.

L'objectif sera de renforcer l'estime de soi, la confiance en ses capacités. Il passe aussi par l'apprentissage de la gestion de ses émotions. On y trouve également des activités qui seront proposées par l'enfant tout au long de son parcours.

Le troisième axe, c'est l'axe « métier ». L'axe « métier », c'est la présentation des différents métiers dès le début des primaires avec une valorisation du secteur qualifiant.

Le quatrième axe, c'est la participation au réseau, donc les projets interscolaires, avec des référents nommés dans toutes les classes dès le début des primaires jusqu'à la fin de secondaires. Des réunions spécifiques seront faites entre les élèves du même âge et de mêmes classes de la même commune.

Merci de nous avoir écoutés.

(Applaudissements)

Mme Sabine Laruelle, Membre de la Commission chargée de questions européennes, ancienne Présidente du Sénat, Présidente du jury. – Merci beaucoup. Je me tourne vers mes collègues du jury voir si quelqu'un à une question.

La parole est à Mme Kemajou.

Mme Françoise Kemajou, Coordinatrice de « Pour la solidarité », think tank européen indépendant engagé en faveur d'une Europe solidaire et durable. – Une question toute simple : comment finance-t-on cela ?

Mme Sabine Laruelle, Membre de la Commission chargée de questions européennes, ancienne Présidente du Sénat, Présidente du jury. – Monsieur le Grelle, vous avez une question ? Non.

La parole est à l'équipe « ocre ».

Membre de l'équipe « ocre ». – On n'a qu'une petite question du coup. Le financement de notre projet, on l'a pensé et on a donc fait certaines recherches.

On a pu constater que, en 2015, la Fédération Wallonie-Bruxelles comptait 700 000 élèves. Dans ces 700 000 élèves, j'englobe les élèves du primaire et du secondaire.

Par rapport à cela, on a calculé le nombre d'heures que les coordinateurs auraient dans ces établissements. On est partis sur 400 heures, parce que c'est un gros travail à faire dans toute la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce sont 400 heures pour une personne pour un coordinateur. Ces 400 heures, nous les avons converties en somme et nous sommes partis sur un budget de 75 millions d'euros.

Ces 75 millions d'euros, d'où ils pourraient venir ? Nous sommes sur un projet qui part de l'Union européenne. Ce matin, nous avons eu, – enfin, hier matin ; nous n'avons pas dormi, donc, pour moi, la journée elle est toujours la même – la présence d'une représentante de la FSE qui nous a dit qu'ils avaient des subsides.

Nous avons été voir sur leur site internet, les subsides sont à hauteur de 250 milliards, si je ne dis pas de bêtise. On parlait en milliards.

Du coup, la FSE pourrait intervenir, les communes pourraient également intervenir et on aurait nos coordinateurs dans les écoles.

Mme Sabine Laruelle, Membre de la Commission chargée de questions européennes, ancienne Présidente du Sénat, Présidente du jury. – Parfait. Merci beaucoup.

Il me reste à vous remercier chacune et chacun pour vos présentations et d'avoir répondu à nos questions.

Je vais maintenant inviter mes collègues du jury à rejoindre une autre salle pour délibérer et nous revenons dans un quart d'heure, voire 20 minutes, en fonction de la difficulté du travail.

Encore un grand merci.

(Applaudissements)

2.4. Annonce des projets sélectionnés et clôture

Mme Sabine Laruelle, Membre de la Commission chargée de questions européennes, ancienne Présidente du Sénat, Présidente du jury. – Avant de désigner les deux groupes qui, pour nous, ont répondu le plus aux critères que nous avons dans notre grille d'analyse, nous souhaitons vraiment, les membres du jury, vous remercier et vous féliciter toutes et tous d'avoir pris votre week-end, d'avoir pris votre nuit pour vous approprier un sujet, pour vous approprier une méthode, pour proposer des projets.

C'est évidemment essentiel dans une démocratie comme la nôtre, avec un certain nombre de questionnements comme vous avez pu d'ailleurs le dire, que des jeunes comme vous s'investissent, posent des questions, nous interrogent, nous proposent un certain nombre de choses.

Je trouve que le symbole de faire cette présentation et cette remise de prix ici, dans ce Parlement, qui n'est pas le plus beau parlement au niveau architectural – je vous invite à aller avoir le Parlement fédéral et notamment la salle plénière du Sénat, c'est une des plus belles salles

plénières au niveau européen –, mais toujours est-il que c'est ici le cœur de la démocratie wallonne, même s'il n'y a pas des démocraties différentes, mais vous savez que l'on a différents Parlements dans ce beau pays qu'est le nôtre.

C'est ici, tous les mercredis, que, avec les autres parlementaires, nous nous retrouvons, nous débattons, nous votons les projets, nous interrogeons le Gouvernement. C'est donc très symbolique.

Ceci étant dit, passons maintenant aux résultats, si vous le voulez bien.

Choisir, a dit quelqu'un, c'est renoncer.

Pour le projet, pour les objectifs, pour l'appropriation de la méthode qui vous était proposée, toute une série de critères que vous avez dans la grille, nous avons retenu, pour la thématique « L'impact des modes de vie sains et du changement climatique sur la qualité de la vie en Europe », le projet « Think Mobility » porté par l'équipe « beige ».

Je vous propose de les applaudir.

(Applaudissements)

Je vais vous remettre les insignes. Bravo.

(Applaudissements)

Pour la deuxième thématique, « Les barrières à l'emploi des jeunes », nous avons retenu le projet « Construis ton futur ! », pour les mêmes raisons, c'est-à-dire par rapport à notre grille d'évaluation, la présentation, le projet, l'appropriation de la méthode.

Je vous propose de les applaudir.

(Applaudissements)

Encore merci. Toutes mes félicitations.

Membre de l'équipe « lilas ». – Merci à tout le monde. Merci aux organisateurs. C'était vraiment un chouette moment. C'était, pour nous tous, un moment très enrichissant.

(Applaudissements)

Mme Sabine Laruelle, Membre de la Commission chargée de questions européennes, ancienne Présidente du Sénat, Présidente du jury. – L'important étant de participer, je vais inviter Mme Zandona à remettre les petites étoiles à l'équipe « kaki » pour son projet d'« Institut européen du futur ».

Je vous propose de les applaudir.

(Applaudissements)

J'invite M. le Grelle à remettre les étoiles de la participation à l'équipe « ocre » pour son projet « C.R.A.C.S to the Future ».

Je vous propose de les applaudir.

(Applaudissements)

Je souligne qu'il n'y a pas de classement ici.

J'invite Mme Kemajou à remettre les étoiles de la participation à l'équipe « grise » pour son projet « SenseScale ».

Je vous propose de les applaudir.

(Applaudissements)

Enfin, j'invite M. Doité à remettre les étoiles de la participation l'équipe « noire » pour son projet « K.HOPE.S. ».

Je vous propose de les applaudir.

(Applaudissements)

Mme Pascale Van Doren, Directrice générale adjointe de l'Institut Destrée. – Merci, Madame la Présidente du jury. Merci à vous, les membres du jury pour votre travail de sélection des deux vainqueurs, mais aussi des équipes qui ont terriblement collaboré.

Vous avez tous donné de vous-mêmes pendant 24 heures. Pour nous, cela a été une très grande joie, un réel plaisir aussi d'être présents, de vous encadrer, d'essayer de vous faire remonter sur votre cheval après les retours intermédiaires, et cetera. C'était une très belle expérience.

J'en profite pour tous vous remercier, remercier toutes les organisations, les experts-ressources qui ne sont pas là aujourd'hui, mais qui ont donné de leur temps avant et pendant l'événement. Je remercie nos collègues du Parlement de Wallonie, Benjamin, Pierre-André, Alexandre et Thibault qui sont restés les 24 heures. Ils ont eu l'occasion de se relayer, mais ils sont quand même restés les 24 heures. Merci pour ce beau travail de préparation.

Merci aussi et surtout à mes collègues de l'Institut Destrée, qui ont aussi donné d'eux-mêmes et à Katia Dethilloy, notre partenaire française, qui nous a aidés à animer ces différentes sessions de travail.

Un tout grand merci à tous.

J'en profite pour faire une proposition. Comme on a eu l'occasion de mener ce type d'exercice après des panels citoyens que nous avons organisés avec et pour le Parlement de Wallonie en 2017-2018, après lesquels on a eu l'occasion de mener une évaluation partenariale du processus et de l'impact de ce qui était sorti de ces deux panels, c'est une proposition que l'on peut vous

faire et dont aura peut-être l'occasion de rediscuter, de faire ce retour, qui, probablement, vous intéressera tous.

On aimerait bien aussi évidemment vous entendre. Nous aurons l'occasion, nous, au niveau de l'Institut, de revenir vers vous pour vous poser la question, mais, plus largement, il s'agit d'essayer de voir comment on peut analyser ensemble l'impact et le retour et comment, peut-être, mener d'autres exercices de ce type-là sur d'autres sujets, que ce soit dans le cadre des sujets prioritaires repris par la Conférence sur l'avenir de l'Europe ou dans d'autres contextes.

Avant que vous ne vous échappiez, je vous propose de faire une photo de groupe, tous ensemble, ici, à la tribune. Merci beaucoup.

Membre de l'équipe « ocre ». – Merci à vous pour l'accompagnement.

Membre de l'équipe « noire ». – Je tenais quand même à vous remercier aussi pour l'organisation ainsi que de nous avoir permis de vivre cette aventure. À la prochaine fois !

3. Ressources

3.1. Projets retenus

- projet « Think Mobility »



- projet « Construis ton futur ! »



3.2. Vidéos

- podcast vidéo de la séance d'ouverture



- podcast vidéo de la séance de clôture



- vidéo souvenir de l'événement



LA MOBILITE

THINK MOBILITY

21 NOVEMBRE 2021

GROUPE S2 : BIEN-ETRE

Ledoux Marine
De Thibault Aurele
El Fadhel Ahmed
Hosszu Elisabeth

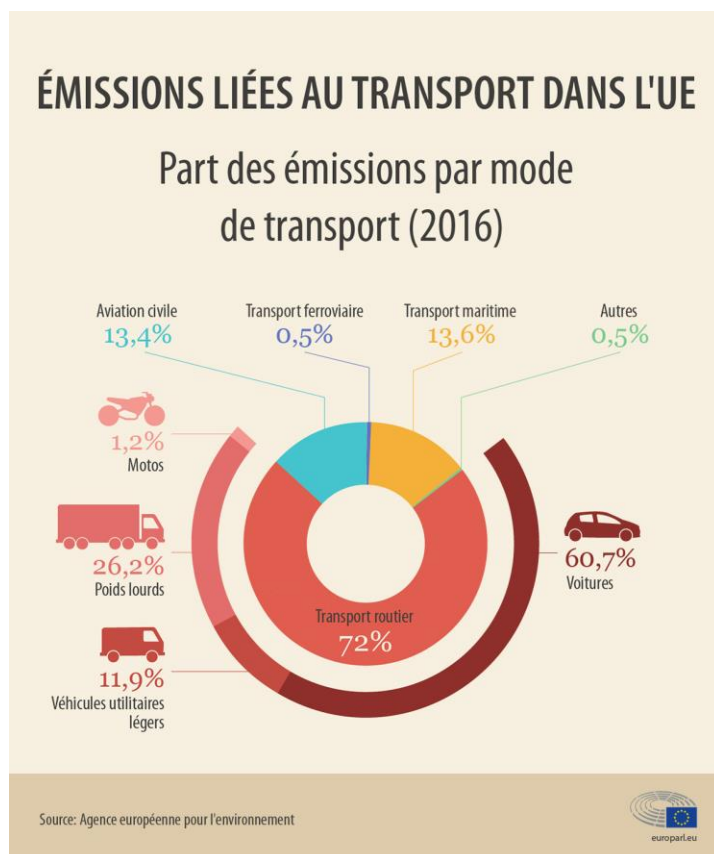


PHASE 1 : MISE EN CONTEXTE DE LA PROBLEMATIQUE ET DE LA SITUATION ACTUELLE

Lors de ce hackathon, nous avons décidé de nous pencher sur la question de la mobilité. En effet, le constat est le suivant : plusieurs problématiques orbitent autour de la mobilité étant donné la complexité du sujet. Néanmoins, dans une approche méthodologique, nous avons délimité deux problèmes :

D'une part, la santé et la qualité de vie sont aujourd'hui impactées par les particules fines. Tandis que sur une temporalité plus longue, l'accumulation de l'émission de gaz à effet de serre contribue à des dérèglements climatiques.

Après avoir pris connaissance des principaux secteurs responsables d'émissions, le secteur du **transport** ressort comme **l'un des plus polluants** en Europe. En Belgique, les pollutions atmosphériques cumulées de cinq villes (Bruxelles, Charleroi, Liège, Mons et Gand) génèrent indirectement 3,3 milliards d'euros au pouvoir public.



Notre souhait n'est pas de contraindre la population à vendre/abandonner leur véhicule individuel mais simplement à modifier leurs habitudes et, par la même occasion, à les sensibiliser à cette urgence climatique et à leur santé pour laquelle ils sont particulièrement inquiets (selon les statistiques européennes). Un autre élément que nous voulions mettre en exergue est la responsabilité de la **mobilité individuelle** dans les émissions totales à l'échelle belge de polluants. Dans notre projet, nous n'envisagerons pas de modifier ni l'aménagement du territoire ni de favoriser la transmodalité, bien que ces approches soient essentielles pour la qualité de vie des citoyens de demain, notre proposition s'inscrit dans la complémentarité de ces politiques publiques.

PHASE 2 : ELABORONS !

Nous avons relevé 2 objectifs stratégiques :

- Améliorer la santé des européens en améliorant la qualité de l'air et de la santé ;
- Aligner les normes les Etats-membres de l'UE avec celles préconisées par celles de l'OMS.

Et 3 opérationnels :

- Développer la transmodalité (mobilité douce, etc.)
- Réduire le transport aérien
- Sensibilisation

PHASE 3 : AGISSONS !

Nous allons concevoir une action répondant à nos objectifs opérationnels. Afin de mettre en œuvre ces idées, nous avons pensé à créer **une application** appelée «Think Mobility ». Bien qu'il existe une fracture numérique dont nous avons bien conscience, notre dispositif technologique est sur base **volontaire/proactive** dès lors aucune obligation n'est mise œuvre. Cette application est initiée sous l'impulsion publique belge mais également la vision du Green Deal Européen. Le but étant de modifier sur le long terme les comportements individuels relatifs à la mobilité.

Nous proposons deux volets dans cet outil :

- **Éducatif** : avec la mise à disposition de vidéos et contenus promouvant des actions respectueuses de l'environnement.
- **Incitatif** : en fonction du bon ou mauvais résultat de notre empreinte carbone

L'application permettrait aux utilisateurs de bénéficier de plusieurs types d'avantages, qui seraient échelonnés en fonction d'un bilan carbone personnel moyen spécifique à la mobilité. Pour calculer ce dernier, nous exploiterons les données récoltées¹ lors des déplacements des citoyens. Concrètement, il s'agirait d'un **QR code** disponible sur l'ensemble des transports (avion, vélo, transports en commun, véhicule) qui permettrait quantifier les émissions polluantes respectives au trajet. Ce faisant, nous espérons amener un process et un réel changement de l'habitus auprès du citoyen à travers une série d'avantages :

- Type 1 : planter arbre / réduction d'un abonnement d'une mobilité douce
- Type 2 : réduction d'impôts directement sur l'Impôt sur les personnes physiques
- Type 3 : participation à un appel à projets et inclusion
- Type 4 : facilitation dans l'octroi d'un crédit (que ce soit un crédit personnel, habitation). En effet, les banques sont de plus en plus soucieuses de proposer des investissements « verts ».

PHASE 4 : METHODOLOGIE

Concernant les ressources humaines, nous serions **une entité publique** composée d'une équipe chargée de projet, d'un responsable communication, de créateurs de contenus, d'un chargé de relations extérieures et de développeurs. Pour les ressources financières, nous envisageons une levée de fond co-financée par l'Europe et l'entité publique. Enfin pour les ressources technologiques/matérielles, nous aurons besoin d'un cloud service mais également d'un soutien législatif en ce sens via le Parlement européen. Par ailleurs, les parties prenantes sont :

- Dans la sphère économique : les banques et bailleurs de fonds.
- Pour l'autorité publique : l'autorité étatique belge et l'impulsion de l'UE.
- Pour la société civile : Tout citoyen voulant participer de sa propre initiative à ce projet.

¹ Conformément aux normes du RGPD européen.

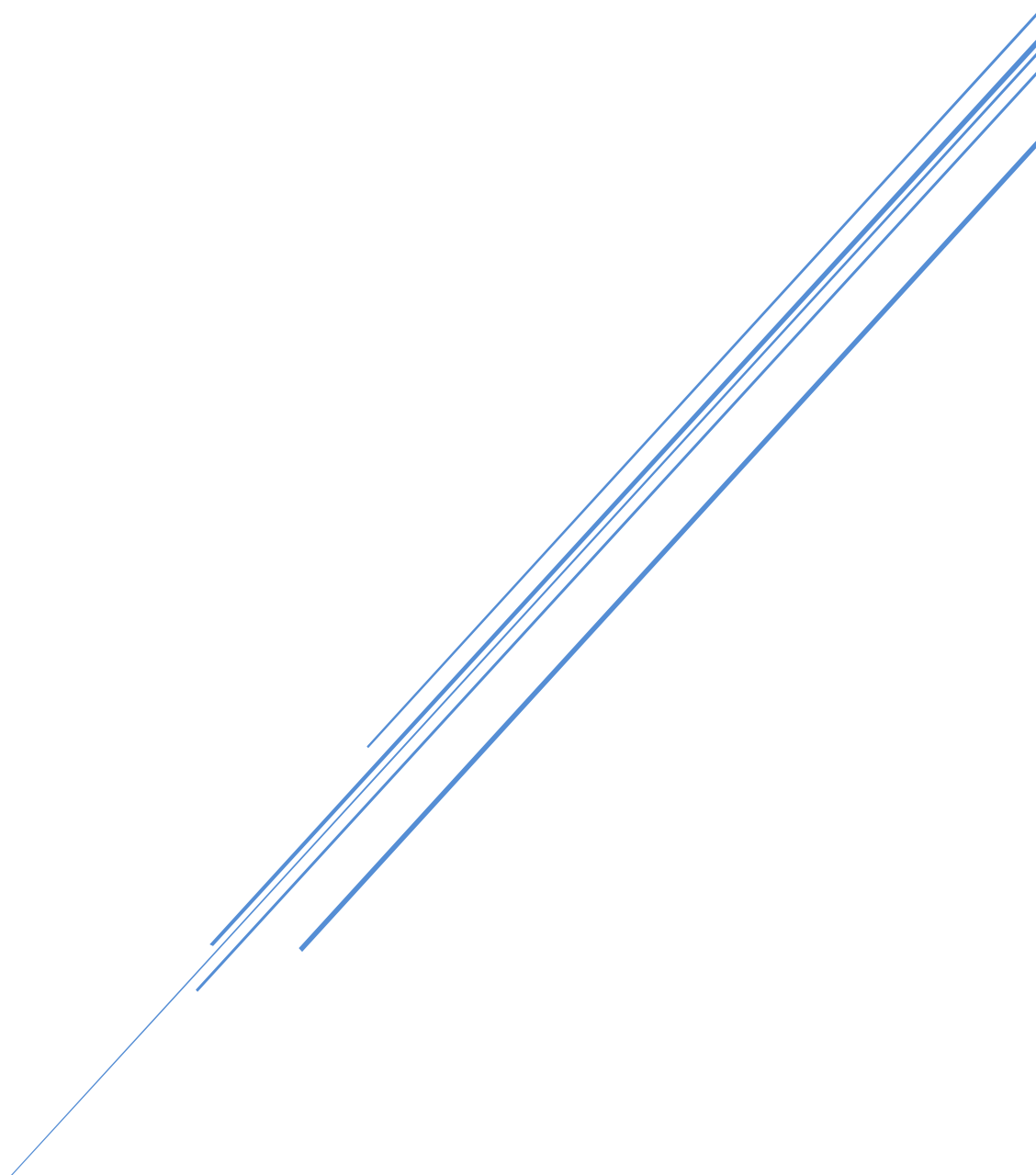
PHASE 5 : LE PROJET

Cohérence	L'inquiétude croissante des européens face à leur qualité de vie/éco-anxiété
Opérationnalité	<p>Les objectifs de l'App visent une sensibilisation auprès des citoyens sur les effets de la pollution atmosphérique sur leur état de santé tout en incitant la continuité des efforts individuels en matière de mobilité par le biais d'une série d'avantages prévus décrits ci-dessus.</p> <p>Ce projet atteindra ses objectifs une prise de consciences est opérée dans le chef des 4 acteurs principaux (État, citoyen et UE, banques) et leur permettre de collaborer de manière structurelle.</p>
Faisabilité	<p>Le projet nous semble réalisable car sa mise en œuvre reste similaire à la conception d'applications existantes. Nous restons sur des coûts accessibles (ex : 600 000 euros) pour un projet financé par une instance publique.</p> <p>Malgré un coût non négligeable, la réussite de ce projet à vocation pédagogique permet, non seulement d'améliorer la qualité de l'air mais également de réaliser des économies considérables en matière de santé publique (maladies respiratoires causées par des concentrations d'émissions de particules fines trop importantes etc.)</p> <p>Si certains citoyens peuvent exprimer des craintes respectives à la mise en place d'un dispositif technologique, nous tenons à souligner qu'il s'agit exclusivement d'un outil complémentaire aux politiques publiques en matière d'urbanisme et de transport. Par ailleurs, le levier numérique a largement été sollicité dans le cadre de la gestion de la pandémie du</p>

	<p>SARS CoV 2 tout autant meurtrier que la pollution atmosphérique.</p> <p>Enfin, une accumulation de données respectives aux transports seraient très enrichissantes pour la politique de santé publique (RGPD)</p> <p>Concernant l'adhésion des parties prenantes, l'État a un intérêt financier et sociétal d'investir dans ce projet car celui-ci promeut la santé. (AVIQ) L'Union Européenne dans le cadre du Green Deal soutiendrait des projets en faveur de cette transition écologique. L'UE co-participe/co-finance le projet. La société civile a une opportunité de pouvoir s'investir et apporter concrètement un changement. Quant aux banques, elles disposent d'un capital considérable nécessaire à l'opération de la transition énergétique, elles sont donc à la recherche d'investissements « durables ».</p>
Originalité/innovation	<p>Permet de traiter d'une problématique qui est omniprésente dans notre quotidien mais qui n'est pas punitive (quota, taxe) et qui incite à faire mieux.</p> <p>Tant la visibilité d'un résultat d'une moyenne d'un d'empreinte carbone personnel spécifique à la mobilité que les outils de compréhension permettant au citoyen de comprendre son impact grâce à une série d'outils pédagogiques.</p> <p>Côté ludique et challengeant de l'app qui permet au citoyen de sentir acteur et concerné.</p> <p>Si certaines applications de calculs de son empreinte carbone sont déjà existantes, aucune n'incite à poursuivre les efforts grâce à une série de dispositifs comme nous l'offrons. L'idée générale est d'inscrire le citoyen dans une démarche proactive l'invitant à</p>

	contribuer à l'amélioration de la qualité de l'environnement.
Impact attendu	Le projet débouche sur des impacts positifs car nous espérons qu'ils rassemblent beaucoup d'utilisateurs et la multiplication d'actions individuelles permet une réponse collective et structurelle. In fine le citoyen aura une meilleure qualité de vie.

BARRIÈRES À L'ACCÈS À L'EMPLOI DES JEUNES CONSTRUIS TON FUTUR !



Hackathon Parlement Wallon novembre 2021
Cécile Molle, Thomas Desai, Gil Josse, Charlotte Debray

Barrières à l'accès à l'emploi des jeunes: Programme

Etape 1 - Réfléchissons !

Dans le cadre de ce hackathon, il nous a été demandé de réfléchir à des solutions concrètes aux barrières à l'emploi des jeunes en Europe.

En effet, nous constatons qu'en 2020 le taux de personnes NEETs était de 11.7% en Région wallonne et de 11.3% en Région bruxelloise. Un autre constat que nous avons posé est qu'actuellement, l'enseignement dit 'général' est loin de garantir un avenir rayonnant à tout le monde. Il est élitiste et évalue les élèves sur des compétences bien particulières de type "intellectuelles", nécessaires à la poursuite d'une formation de type long généralement dans le supérieur. Les métiers plus techniques et manuels, quant à eux, sont moins valorisés et la plupart du temps, proposés seulement dans les filières techniques et professionnelles en cas d'échec dans la filière générale.

Par ailleurs, de nombreuses personnes sortent de l'enseignement secondaire sans savoir vers quelle formation se diriger et, sans connaissance de l'ensemble des possibilités qui s'offrent à elles, sont poussées vers des études supérieures. Cela va avoir pour conséquence de boucher des filières plus générales ainsi que de causer un décrochage pour manque d'intérêt réel dans les études entreprises.

Dans ce contexte, il nous a semblé pertinent de proposer des actions concrètes devant être réalisées en amont afin de remédier à cette problématique de décrochage scolaire des jeunes, du à une mauvaise orientation. De cette manière, nous avons pour but de permettre aux jeunes de trouver plus facilement une voie qui leur convient, leur permette de s'épanouir et leur donne envie de rentrer dans le monde du travail.

Afin de faire cela, il est selon nous primordial d'agir dès le plus jeune âge en offrant une vision panoramique de la diversité des compétences qui peuvent être développées et de sortir de l'ombre une grande variété d'emplois qui ont tendance à être sous-valorisés.

L'intégration du développement de compétences variées dans l'enseignement fait par ailleurs partie des systèmes éducatifs nordiques basés sur la pédagogie active et du système Montessori, qui ont démontré leur succès. Incités à participer et s'exprimer, l'enfant apprend mieux et gagne en estime de soi, ce qui est un autre facteur qui favorise la mise sur le marché de l'emploi.

Notre problématique est la suivante : D'améliorer la visibilité et la représentativité de l'éventail des métiers qui existent (et notamment des métiers dit techniques et pratiques qui ont tendance à être sous-valorisé) dans l'enseignement obligatoire général à la fois dans le primaire et le secondaire.

Etape 2 - Concevons !

Afin de répondre à la problématique que nous avons identifiée, nous avons développé deux objectifs stratégiques ainsi que trois objectifs opérationnels. L'ensemble de ces objectifs permet d'avoir une vision globale sur l'élaboration du projet.

Objectifs stratégiques:

1. Favoriser le choix émané et informé du jeune en termes de formation et d'emploi.
2. Revaloriser les compétences techniques dès l'enseignement primaire et secondaire

Objectifs opérationnels:

1. Augmentation de la visibilité et amélioration de la qualité de l'information relative aux différents métiers et compétences techniques présent/repris dans le marché de l'emploi.(Long-terme)

Indicateurs	Critères de réussite	Outil de recueil
Diminution du taux de réorientation des jeunes de 19-24 ans	diminution du taux annuel de réorientation par rapport à l'année précédente	Rapport statistiques de la Communauté française
Accélération de l'arrivée sur le marché du travail des jeunes en fin de formation.	Amélioration des statistiques de l'arrivée sur le marché du travail belge des jeunes par rapport à l'année précédente	Rapport statistiques de la Communauté française
Evolution sur le long terme du taux de NEETs	diminution significative du taux de NEETs sur 15-20 ans après le lancement du programme	Rapport statistiques de la Communauté française

2. Intégrer dans le programme pédagogique des ateliers qui mobilisent des compétences techniques, au même titre que les compétences "classiques", dès l'enseignement primaire.

Indicateurs	Critères de réussite	Outil de recueil
Nombre d'ateliers pratiques dans les écoles primaires et secondaires	Au moins 4 ateliers organisés par classe par école	Fiche de suivi

3. Création d'un consortium (école-forem/IFAPME, compagnonnage,...) des acteurs ressources pour l'organisation d'ateliers pédagogiques en primaire, et pour l'organisation d'un apprentissage de compétences pour l'enseignement secondaire.

Indicateurs	Critères de réussite	Outil de recueil
Existence d'un consortium	Signature d'une convention de	Convention de partenariat

	partenariat	
Renouvellement du consortium à long terme	Renouvellement de la convention de partenariat	Convention 2.0

Étape 3: Agissons !

Action portée générale:

- Proposer aux enseignants une boîte à outils permettant de faire des liens entre les compétences techniques et théoriques (Interdisciplinarité). *Exemple à donner : cours pratique de poterie - lien avec l'histoire.*
- Préparation d'un programme pilote ("labo") de mise en place d'une pédagogie intégrant des ateliers autour des métiers techniques à l'échelle des écoles au sein de la communauté française (2 & 3)

Actions en primaire:

- **Intégration** dans l'horaire d'ateliers sur des compétences techniques diverses : cuisine, bricolage, maraîchage, etc. qui répondent à des objectifs définis au préalable par le consortium (1&2)
- Formation ou certification des enseignants du primaire à des activités techniques de base dans des domaines variés (cuisine, bricolage, maraîchage, etc.).

Actions en secondaire:

- Intégrer dans le programme de secondaire différents stages professionnels (1 semaine par an ou deux semaines tous les deux ans) (1&2)
- Organisation de concours par le consortium pour promouvoir la réalisation de projets techniques et multidisciplinaires dans les écoles. (3)
- Intégration d'un programme "découverte des métiers" dans le programme pédagogique de secondaire obligatoire peu importe l'orientation (général, technique, professionnel,..) (2)

Étapes 4: Co-construisons!

Cartographie des parties prenantes

Société Civile

- Les Jeunes Entreprises ASBL
- Structures pré-existantes des ateliers pour enfants et adolescents (des nombreuses ASBL spécialisées dans la pédagogie active pour enfant)

Acteurs publics

- FOREM
- IFAPME
- Wallonie-Bruxelles Enseignement

Acteurs privés

- Fédération des employeurs
- Entreprises

Ressources à mobiliser

Ressources humaines

- Enseignants de l'enseignement primaire et secondaire
- Formateurs externes (Forem,...)
- Acteurs participant au consortium et à la réflexion sur la mise en place du programme
- Agents publics de la Communauté française

Ressources matérielles

- Matériel lié à la réalisation des ateliers (équipement cuisine, jardinage, menuiserie,...)
- Locaux pouvant accueillir ces ateliers

Ressources financières

- Fond européen Next generation EU
- Fond Social Européen - Garantie Enfance

Étape 5: Projétons!

Actions de portée générale:

- Proposer aux enseignants une boîte à outils permettant de faire des liens entre les compétences techniques et théoriques (Interdisciplinarité).

Indicateurs	Critères de réussite	Outil de recueil
Création de boîtes à outils par âge et par thématique	Production du support pédagogique	cahier des charges
Utilisation des boîtes à outils par les enseignants du primaire et du secondaire	questionnaire auprès des enseignants	taux d'utilisation des boîtes à outils supérieurs à 50%

- Préparation d'un programme pilote de type "labo" de mise en place d'une pédagogie intégrant des ateliers autour des métiers techniques à l'échelle des écoles (primaires et secondaires) au sein de la communauté française

Indicateurs	Critères de réussite	Outil de recueil
Identification des partenaires pour le programme pilote	création d'un consortium composé d'au moins 5 partenaires	Convention de partenariat
Identification des écoles faisant partie du projet pilote	Sélection d'au moins 3 écoles représentant différents contextes socio-économiques	Conventions signées avec les écoles partenaires

Actions dans l'enseignement primaire:

- **Intégration** dans l'horaire d'ateliers sur des compétences techniques diverses : cuisine, bricolage, maraîchage, etc. qui répondent à des objectifs définis au préalable par le consortium

Indicateurs	Critères de réussite	Outil de recueil
Nombre d'heure attribuées aux ateliers de compétences techniques	Au moins 5H/semaine	Journal de classe
Evaluation des inspecteurs des écoles du respect du programme	70% de rapports positifs	Rapports d'évaluation

- Formation ou certification des enseignants du primaire à des activités techniques de base dans des domaines variés (cuisine, bricolage, maraîchage, etc.).

Indicateurs	Critères de réussite	Outil de recueil
Nombre de formations/certifications réalisées par les enseignants	Au moins une formation par enseignant par année	Certificat
Nombre de formation/certification disponible pour les enseignants	Au moins 10	Catalogue de formations à destination des enseignants

Actions dans l'enseignement secondaire:

- Intégrer dans le programme de secondaire différents stages professionnels (1 semaine par an ou deux semaines tous les deux ans) dans les filières générales, techniques et professionnelles.

Indicateurs	Critères de réussite	Outil de recueil
Nombre de stages effectués au cours de la scolarité	Au moins 3 stages d'observation professionnel durant l'enseignement secondaire	Rapports de stage
Satisfaction des élèves ayant réalisé un stage	Taux de satisfaction d'au moins 65%	Questionnaire distribué aux étudiants

- Création d'un concours par le consortium portant sur la création de projets techniques dans les écoles, toute filière confondue.

Indicateurs	Critères de réussite	Outil de recueil
Nombre de participants au concours	Au moins 50% des écoles participants au programme	Registre des participants au concours
Production faites lors de ces concours	Analyse de leur qualité entres les consortium	Production de retour d'expérience et de méthodologie.

- Intégration d'un programme "découverte des métiers" dans le programme pédagogique de secondaire obligatoire peut importe l'orientation (général, technique, professionnel,..).

Indicateurs	Critères de réussite	Outil de recueil
Elaboration d'un programme découverte adapté à chaque année du secondaire	Existence d'un programme par année en secondaire	Rapport programme d'éducation

Conclusion

Plus-value du projet présenté

Premièrement, le niveau d'action envisagé de ce projet est pertinent car "La Communauté française est compétente notamment pour les matières culturelles et l'emploi des langues ainsi que dans les domaines de l'enseignement, de l'enfance, de la jeunesse et de la recherche."

En valorisant et en donnant des perspectives plus claires aux étudiants dès le début de leurs parcours, on leur permettra non seulement de pouvoir s'orienter plus efficacement durant leurs études, mais aussi de développer des compétences transversales pour la bonne réalisation de leurs parcours.

La réalisation de ce projet avec l'aide de l'IFAPME, du FOREM, et l'ensemble du consortium des partenaires amène l'avantage de travailler avec des organismes existant et profitant d'une expérience reconnue en la matière.

L'originalité de ce projet se trouve dans son approche en amont du problème du décrochage scolaire et de l'accès à l'emploi des jeunes.

Ce projet, comme tout projet social structurel, est un projet de long terme et demande l'effort de revoir un système qui, dans son contenu, n'a pas changé depuis longtemps. Mais le secteur de l'éducation mérite cet effort et cet investissement qui seront valorisés non seulement en termes de bien-être de l'enfance et de la jeunesse mais également, à terme, qui vont permettre de diminuer le nombre de jeunes mal orientés ou désabusés par le système éducatif et le monde du travail.

Ce projet va également permettre de mettre en lumière certains métiers peu mis en valeur et qui représentent pourtant une réelle plus-value voire une nécessité sociétale comme les métiers dans la construction, l'agriculture ou l'éducation.

Cécile Molle, Thomas Desai, Gil Josse, Charlotte Debray